

Plan d'action régional 2025-2029

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION
ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

LAURENTIDES



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation](https://quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation).

ISBN 978-2-555-00804-5 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2025



Mot de la ministre responsable de la région

À titre de ministre responsable de la région des Laurentides, je suis fière de vous présenter le plan d'action de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029, qui se veut une réponse concertée du gouvernement du Québec aux priorités des acteurs clés et des décideurs des Laurentides pour le bien-être de leur collectivité.

Ce n'est un secret pour personne : la région des Laurentides est l'une de celles qui, au Québec, connaissent la plus grande progression démographique. Son développement repose sur l'équilibre entre la préservation environnementale et la croissance économique, tout en intégrant des défis importants et distincts des quatre coins de ses 76 municipalités. Ce plan d'action permettra à nos partenaires d'orienter leurs actions et de répondre adéquatement aux priorités locales et régionales. La vitalité de notre territoire s'appuie sur différents facteurs mais, surtout, sur l'implication et la mobilisation de ses forces vives pour assurer son dynamisme. Le gouvernement du Québec, comme partenaire, a le devoir de maintenir son engagement à favoriser le développement économique, culturel, social et récréotouristique du Québec.

Nos Laurentides sont majestueuses et, à mon avis, donnent leur nom à la plus belle région du Québec. Celle-ci, par son histoire, puise sa force dans cette authenticité qui est la sienne. Ce plan d'action permettra de mieux nous outiller pour faire face aux défis auxquels la région est confrontée, comme l'accès aux services de proximité, le décalage entre l'offre de formations éducatives et les besoins du marché, l'adaptation aux changements climatiques, la mobilité active, le développement durable des industries existantes ainsi que la diversification économique. En déposant ce document, notre gouvernement démontre sa volonté d'aller toujours plus loin, de propulser des solutions efficaces, tout en optimisant le sentiment d'appartenance de chaque communauté. C'est un engagement ferme de notre part : nous rendons jour après jour la région des Laurentides encore plus forte, plus prospère et plus durable!

Continuons d'être innovants en matière de développement local et régional. Soyons proactifs et adaptons-nous aux conjonctures, parfois difficiles, qui ne cessent d'évoluer. Créons de nouveaux partenariats, repoussons les limites entrepreneuriales, imaginons l'impensable et soyons une source d'inspiration nationale.

Ensemble, changeons la donne pour les générations d'aujourd'hui et celles de demain.

(Original signé)

Sonia Bélanger

Ministre responsable des Aînés, ministre déléguée à la Santé et ministre responsable de la région des Laurentides

Mot de la présidente de la conférence administrative régionale (CAR)

La Conférence administrative régionale des Laurentides (CAR) est chargée de coordonner la mise en œuvre du plan d'action qui découle de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Elle doit s'assurer que les particularités de la région et ses priorités sont prises en compte dans le cadre de ses travaux. À cet égard, nous pouvons tirer de la fierté des priorités déterminées collectivement et du plan d'action de la CAR. Ce dernier est adapté aux spécificités régionales et vise à répondre aux préoccupations de la population laurentienne.

Pour coordonner la révision des priorités, un comité directeur régional composé de six représentants des MRC (dont trois personnes élues), de la ministre responsable de la région ainsi que de six représentants de ministères et organismes présents sur le territoire a été formé. Une démarche de consultation a été effectuée, à laquelle les ministères et organismes gouvernementaux ainsi que les partenaires et les personnes élues ont été appelés à participer. Grâce à cette synergie et à cette mobilisation, les élus régionaux ont été en mesure de déterminer, en collaboration avec les membres de la CAR, cinq priorités régionales de développement qui correspondent aux réalités du territoire. Le plan d'action de la CAR permettra d'arrimer nos actions et d'intervenir en amont pour atteindre les objectifs fixés collectivement.

Je souhaite pour ma part travailler en étroite collaboration avec la ministre responsable de la région des Laurentides afin que le plan d'action puisse être déployé et que des initiatives prometteuses voient le jour au cours des prochaines années.

C'est en collaborant au niveau régional, de même qu'au niveau national, que nous contribuerons à favoriser un meilleur arrimage et une plus grande cohérence des interventions réalisées sur le territoire, dans le respect de sa pluralité.

Le plan d'action contribue à assurer la mobilisation de tous les acteurs impliqués et permet aux ministères et organismes d'offrir une réponse aux priorités convenues collectivement. Il nous permettra également d'ajuster progressivement nos interventions selon l'évolution des besoins de la population.

Finalement, mon souhait est que la région des Laurentides soit mieux concertée et porteuse d'une vision commune forte tenant compte de la diversité du territoire.

(Original signé)

Véronique Bélisle

Directrice régionale de Laval et des Laurentides

Table des acronymes

CAR	Conférence administrative régionale
HQ	Hydro-Québec
LAOVT	<i>Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires</i>
MADA	Municipalités amies des aînés
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MLF	Ministère de la Langue française
MO	Ministères et organismes
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
MTO	Ministère du Tourisme
PME	Petites et moyennes entreprises
SHQ	Société d'habitation du Québec

Les priorités de la région des Laurentides (15)

La région des Laurentides s'étend sur un territoire diversifié et les enjeux soulevés par les acteurs varient selon qu'il s'agit de milieux ruraux ou urbanisés. Pour assurer une cohérence des actions et une vision commune forte, il est souhaité de miser avant tout sur la concertation et la collaboration entre les partenaires qui ont à cœur le développement de la région dans le respect de sa pluralité.

La forte croissance de la population dans les Laurentides témoigne de la vitalité et du dynamisme de la région. Couplée à l'augmentation de la population vieillissante, la situation démographique nécessite une adaptation des municipalités pour répondre aux besoins grandissants en matière d'habitation et de services de proximité. À l'instar de plusieurs régions, les Laurentides sont fortement touchées par une pénurie de logements abordables, de qualité et de tailles appropriées et font face à une augmentation de l'itinérance. L'aménagement durable du territoire et la création de milieux de vie de qualité permettent d'agir conjointement pour surmonter plusieurs défis auxquels la région est confrontée.

Le taux de décrochage élevé dans certains centres de services scolaires et une proportion de diplômés universitaires plus faible que la moyenne québécoise préoccupent les partenaires régionaux. Le taux de postes vacants est également légèrement plus élevé que la moyenne québécoise. Afin de faire face aux défis du marché du travail et de contrer le décrochage scolaire, il importe de mener des actions ciblées autour de la réussite éducative et de favoriser une meilleure adéquation entre les besoins de main-d'œuvre et l'offre de formation.

Forte d'une grande diversité de paysages, la région doit assurer la préservation de ses milieux naturels, veiller à une gestion durable de la ressource en eau et s'adapter aux changements climatiques qui ont des conséquences importantes sur les personnes vulnérables et les infrastructures. Plusieurs événements extrêmes ont frappé la région des Laurentides au cours des dernières années et il faut se préparer aux aléas futurs, tout en adaptant les milieux de vie et les industries afin de les rendre plus résilients.

L'adaptation de la région passe également par le développement et la consolidation de solutions de mobilité durable diversifiées sur le territoire; la congestion routière et les enjeux de fluidité des transports ayant un impact négatif sur les activités économiques et l'environnement. L'étendue du réseau cyclable des Laurentides constitue toutefois un élément distinctif du territoire.

Le développement économique doit aussi viser la durabilité et la résilience, entre autres, en soutenant une économie verte et axée sur la circularité. L'accent doit être mis sur la productivité et l'innovation pour répondre aux enjeux de main-d'œuvre et d'efficacité. Les partenaires régionaux souhaitent de plus s'appuyer sur les secteurs économiques clés du milieu pour renforcer le tissu économique des Laurentides.

Priorité 1 Aménager des milieux de vie de qualité et adaptés aux besoins des communautés, favorisant l'inclusion, la mixité et le développement social ainsi que l'accès à des services de proximité

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires de la région souhaitent se doter d'une vision régionale structurante et concertée en habitation afin de mieux planifier le développement de logements répondant aux besoins de la population. Dans une perspective de collaboration, il apparaît essentiel d'accompagner et d'outiller les MRC dans la mise en place de milieux de vie résilients et de qualité. En complémentarité, une attention sera portée à l'accès aux services de proximité et au soutien des populations vulnérables.

Priorité 2 Stimuler la croissance et le développement durable des industries existantes et des filières économiques émergentes

Démarche de mise en œuvre

Pour répondre aux défis économiques de la région, il est convenu de soutenir les secteurs économiques clés et de favoriser le maintien en emploi des travailleurs. Les partenaires régionaux priorisent par ailleurs l'économie circulaire dans une optique de développement durable du territoire. Ils souhaitent de plus arrimer la concertation autour de la zone d'innovation en aérospatiale pour que cette dernière rayonne à l'échelle des Laurentides. Une attention sera également portée à la cohérence de l'action gouvernementale en région autour des grands projets économiques et touristiques.

Priorité 3 Investir dans la réussite éducative et la formation pour renforcer le capital humain de notre territoire

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires régionaux désirent soutenir la planification d'une offre de formation ciblant les emplois en demande et qui répond à la réalité économique du territoire. Des actions favorisant le développement de l'enfant et la réussite éducative seront également déployées. Par ailleurs, la concertation est de mise pour renforcer les liens entre le milieu scolaire, les services de garde et le milieu culturel des Laurentides.

Priorité 4 Renforcer la capacité d’agir des communautés et des entreprises face aux changements climatiques pour préserver notre environnement et l’attractivité de notre région

Démarche de mise en œuvre

Pour aborder de manière cohérente les défis complexes découlant des changements climatiques, il importe d’encourager un meilleur arrimage des ministères et organismes, un accès facilité aux données et une priorisation des actions. L’accent est également mis sur la concertation et sur l’accompagnement du milieu municipal afin de se préparer aux sinistres et de veiller à la préservation de la ressource en eau. En parallèle, une attention est portée à la connectivité et à la protection des milieux naturels.

Priorité 5 Développer et consolider des solutions de mobilité durable sur l’ensemble de notre territoire

Démarche de mise en œuvre

Pour favoriser la mobilité durable sur le territoire, les parties prenantes misent sur la concertation afin d’accompagner le déploiement des différentes planifications et l’émergence de projets. La recherche de solutions mutualisées aux enjeux des PME du secteur bioalimentaire et des organismes de sécurité alimentaire en matière de transport et logistique est également priorisée.

Indicateurs de suivi des priorités régionales

Cette section présente les indicateurs et les cibles retenus par les membres de la CAR en lien avec les priorités déterminées par les élus municipaux et eu égard aux actions mises de l'avant en réponse à ces priorités. Plusieurs facteurs, dont certains sont extérieurs à l'action gouvernementale, peuvent influencer l'atteinte de ces cibles.

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 1. Aménager des milieux de vie de qualité et adaptés aux besoins des communautés, favorisant l'inclusion, la mixité et le développement social ainsi que l'accès à des services de proximité	
Proportion de la population ayant des besoins impérieux en matière de logement	Maintien ou diminution de la population ayant des besoins impérieux en matière de logement
Nombre total de logements sociaux, communautaires et abordables	Augmentation du nombre total de logements sociaux, communautaires et abordables
Part des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux du pôle principal d'équipements et de services	Augmentation de la part des nouvelles activités structurantes régionales localisées à l'intérieur des secteurs centraux du pôle principal d'équipements et de services
Proportion de la population de 18 ans et plus ayant un sentiment d'appartenance à sa communauté locale fort ou très fort	Augmentation de la proportion de la population de 18 ans et plus ayant un sentiment d'appartenance à sa communauté locale fort ou très fort
Proportion des enfants de moins de cinq ans en services de garde reconnus	Augmentation de la proportion d'enfants de moins de cinq ans en services de garde reconnus
Proportion des municipalités engagées dans une démarche Municipalités amies des aînés (MADA) active	Augmentation de la proportion des municipalités engagées dans une démarche MADA active
Proportion de personnes âgées habitant dans une municipalité MADA active	Augmentation de la proportion de personnes âgées habitant dans une municipalité MADA active
Priorité 2. Stimuler la croissance et le développement durable des industries existantes et des filières économiques émergentes	
Pourcentage d'augmentation des investissements privés	Hausse du pourcentage d'augmentation des investissements privés
Productivité du travail (en dollars par heure)	Augmentation de la productivité
Revenu médian (selon le sexe)	Augmentation du revenu médian et diminution de l'écart entre celui des femmes et les hommes d'ici 2029
Indice de développement économique	Maintien de l'indice de développement économique
Taux d'emploi des 15 ans et plus	Maintien du taux d'emploi des 15 ans et plus
Taux d'emploi des 55 ans et plus	Maintien du taux d'emploi des 55 ans et plus
Taux de chômage	Maintien du taux de chômage

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Taux de postes vacants	Maintien du taux de postes vacants
Élimination des matières résiduelles des institutions, commerces et industries	Diminution du nombre de kilogrammes par habitant, par année
Priorité 3. Investir dans la réussite éducative et la formation pour renforcer le capital humain de notre territoire	
Taux de diplomation et de qualification au secondaire après sept ans dans le réseau public	Augmentation du taux de diplomation dans chaque centre de services scolaire
Taux de sortie des écoles secondaires sans diplôme ni qualification dans le réseau public	Diminution du taux de sortie des écoles secondaires sans diplôme ni qualification dans chaque centre de services scolaire
Proportion des élèves qui ont occupé un emploi durant l'année scolaire et qui ont travaillé 11 heures ou plus par semaine	Maintien de la proportion des élèves qui ont occupé un emploi durant l'année scolaire et qui ont travaillé 11 heures ou plus par semaine
Taux d'emploi des 15-24 ans	Maintien du taux d'emploi des 15-24 ans
Pourcentage de la population qui détient un certificat, diplôme ou grade universitaire	Augmentation du pourcentage de la population qui détient un certificat, diplôme ou grade universitaire
Priorité 4. Renforcer la capacité d'agir des communautés et des entreprises face aux changements climatiques pour préserver notre environnement et l'attractivité de notre région	
Nombre de MRC ayant adopté des plans climat	Huit MRC ont adopté un plan climat
Quantité d'eau distribuée par personne par jour	Diminution de la quantité d'eau distribuée par personne par jour
Indice de fuite (d'eau)	Diminution de l'indice de fuite d'eau pour la région
Pourcentage des milieux naturels faisant l'objet de moyens de conservation	Augmentation du pourcentage des milieux naturels faisant l'objet de moyens de conservation
Proportion des plans de lutte contre les changements climatiques des MRC et des MO (ou autres partenaires identifiés) qui intègrent un éventail de mesures appropriées, efficaces et suffisantes pour réduire la vulnérabilité des populations aux effets des changements climatiques et réduire les inégalités sociales de santé	100 % des plans de lutte contre les changements climatiques des MRC et des MO (ou autres partenaires identifiés) intégrant un éventail de mesures appropriées, efficaces et suffisantes pour réduire la vulnérabilité des populations aux effets des changements climatiques et réduire les inégalités sociales de santé
Priorité 5. Développer et consolider des solutions de mobilité durable sur l'ensemble du territoire	
Part des nouvelles activités structurantes régionales accessibles en transport collectif	Augmentation de la part des nouvelles activités structurantes régionales accessibles en transport collectif
Proportion de la population utilisant un ou plusieurs modes de transport actif, toutes intensités, au moins une fois par semaine au cours des quatre dernières semaines	Augmentation de la proportion de la population utilisant un ou plusieurs modes de transport actif, toutes intensités, au moins une fois par semaine au cours des quatre dernières semaines

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Part des ménages ayant accès à quatre services de mobilité durable et plus	Augmentation de la part des ménages ayant accès à quatre services de mobilité durable et plus
Nombre de MRC desservies par une solution de transport dans le secteur bioalimentaire	Augmentation du nombre de MRC desservies par une solution de transport dans le secteur bioalimentaire

Actions gouvernementales régionales

Cette section présente les actions gouvernementales en réponse aux priorités déterminées par les élus municipaux. Afin de permettre l'adaptation à un contexte en constante évolution, annuellement, tous les MO assujettis auront la possibilité de modifier, d'ajouter ou de retirer une ou plusieurs actions¹.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
1. Aménager des milieux de vie de qualité et adaptés aux besoins des communautés, favorisant l'inclusion, la mixité et le développement social ainsi que l'accès à des services de proximité		
Soutenir, par des outils et des données, la réalisation de planifications en habitation et le développement et le partage de l'expertise	MAMH	SHQ, MEIE, HQ, MRNF, MELCCFP, MIFI, MTMD, Santé Québec
Accompagner et outiller les MRC pour favoriser l'évolution vers des milieux de vie de qualité et résilients	MAMH	MCC, MRNF, MTMD, MELCCFP, MAPAQ, HQ, MIFI, Santé Québec
Promouvoir et soutenir la réalisation de démarches intersectorielles intégrées pour favoriser le vieillissement en santé dans sa communauté (MADA, démarches dans le cadre de l'approche intégrée de proximité pour les personnes âgées, appels de projets à venir découlant du plan d'action gouvernemental La fierté de vieillir, etc.)	Santé Québec	MAMH
2. Stimuler la croissance et le développement durable des industries existantes et des filières économiques émergentes		
Améliorer la concertation entre les ministères sur les projets complexes ou présentant des enjeux potentiels d'acceptabilité sociale ou de conflit d'usages	MAMH	MRNF, MAPAQ, MELCCFP, MAMH, MTO, HQ, MCC, MTMD, Santé Québec
Soutenir le maintien en emploi et la rétention de la main-d'œuvre par une démarche concertée des acteurs régionaux	MESS	MES, MEIE, MIFI, MAMH, MAPAQ
3. Investir dans la réussite éducative et la formation pour renforcer le capital humain de notre territoire		
Créer des liens ainsi que des collaborations entre le milieu scolaire, les services de garde (transition scolaire) et le milieu culturel des Laurentides	MCC	MLF

¹ D'autres MO ont exprimé au MAMH leur volonté de contribuer à la Stratégie. Cependant, au moment de la publication des plans régionaux, les actions qu'ils souhaitent porter ou pour lesquelles ils entendent apporter leur collaboration n'ont pu être publiées.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Sensibiliser et outiller les établissements d'enseignement supérieur de la région en matière de conciliation travail-études pour favoriser l'apprentissage tout au long de la vie, la persévérance et la diplomation	MES	
Réaliser un portrait de l'offre de formation sur le territoire en lien avec les besoins de main-d'œuvre	MES	
Soutenir la mise en œuvre de projets favorisant l'accessibilité aux études et l'amélioration des transitions interordres par l'intermédiaire du Pôle en enseignement supérieur des Laurentides	MES	
4. Renforcer la capacité d'agir des communautés et des entreprises face aux changements climatiques pour préserver notre environnement et l'attractivité de notre région		
Consolider et organiser l'information concernant les changements climatiques des ministères au niveau régional afin de la rendre accessible aux partenaires régionaux	MAMH	MELCCFP, MAPAQ, MSP, MEIE, MRNF, HQ, Santé Québec
Explorer la possibilité de renouveler l'entente sectorielle en économie circulaire	MEIE	MAMH, MTO, MELCCFP, MRNF
Contribuer à prévenir, par la sensibilisation et la concertation des partenaires régionaux, les enjeux émergents liés à l'utilisation de la ressource en eau	MELCCFP	MAMH, MAPAQ, MEIE, Santé Québec
Augmenter la résilience des municipalités et des MRC aux aléas climatiques en organisant des séances d'information sur les enjeux de sécurité civile en collaboration avec les ministères et organismes concernés	MSP	MAMH, MAPAQ, HQ, MELCCFP, MRNF, MESS, SHQ, Santé Québec
Assurer une coordination intersectorielle régionale en matière de changements climatiques – volet santé – avec les partenaires sur le terrain	Santé Québec	MAMH
5. Développer et consolider des solutions de mobilité durable sur l'ensemble du territoire		
Développer une solution mutualisée répondant aux enjeux des PME du secteur bioalimentaire et des organismes de sécurité alimentaire en matière de transport et logistique	MAPAQ	MEIE, Santé Québec
Vulgariser et rendre disponibles les outils et les données en lien avec la mobilité durable	MTMD	MAMH, Santé Québec
Favoriser l'émergence de projets de transport collectif et actif	MTMD	MAMH, Santé Québec

